# La cité hellénistique et la ville de la renaissance

Autor(en): **Muller, Marcel D.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1938)**

Heft 9

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-49194

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

Un régulateur automatique du dernier modèle de *Brown-Boveri* fixe la tension de l'alternateur et assure une marche correcte en parallèle avec les autres groupes.

Comme il a été dit précédemment, le niveau de l'eau au barrage est contrôlé par un limnimètre enregistreur *Siemens*. Un des avantages de ce système est d'être actionné par des impulsions rythmées asservissant le transmetteur à l'indicateur. Des impulsions accidentelles ou des mises à terre de courte durée sur l'un et l'autre des conducteurs ne dérèglent pas l'indicateur.

Lorsque le niveau du barrage descend au-dessous d'une cote limite, un signal d'alarme se fait entendre. Ce signal est actionné par un dispositif à contacts monté dans l'appareil récepteur. Un relais à double clapet permet d'en donner quittance, et un signal est maintenu jusqu'à ce que le niveau de l'eau ait remonté au-dessus de la cote limite.

### Exécution des travaux.

Les travaux ont été adjugés à MM. *Martin frères*, entrepreneurs à Vallorbe, et à M. *Bollini*, entrepreneur à Baulmes. La mise en chantier a eu lieu le 12 avril 1937. La direction locale des travaux a été assumée par M. *Jean Glardon*, ingénieur, directeur de la Société électrique du Châtelard. L'ingénieur de l'entreprise était M. *M. Reymond*, de Lignerolles, et le contremaître, M. *J. Bevilaqua* [1].

Grâce au beau temps dont ils ont été favorisés, et grâce au zèle et au dévouement de tout le personnel, dirigeant et ouvrier, grâce aussi à MM. les fournisseurs du matériel qui ont tenu leurs délais de livraison, les travaux ont pu être menés très rapidement. Le 5 octobre 1937, soit moins de six mois après la mise en chantier, on a pu mettre en marche le nouveau groupe et commencer les essais et les mises au point qui se sont poursuivis normalement.

La mise en service régulier a suivi peu de temps après.

[1] On nous permettra de relever la part éminente qui revient, dans la gestation de cet aménagement de force motrice, à l'auteur de cette note, M. *L. DuBois*, qui en fut l'ingénieur-conseil. — *Réd.*

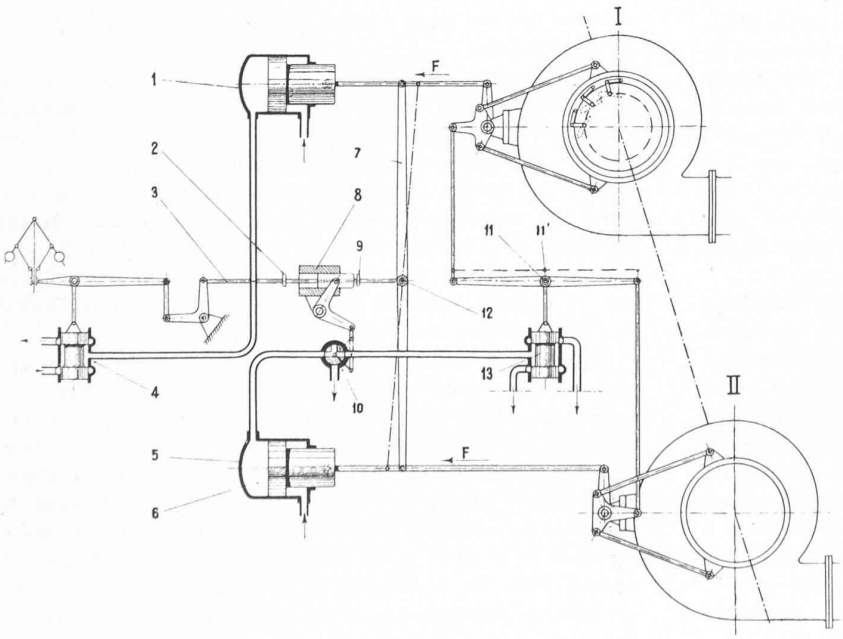


Fig. 12. — Schéma du réglage.

# La Cité hellénistique et la ville de la Renaissance

par Marcel D. MULLER, architecte S. I. A., à Lausanne.

*(Suite et fin).*[1]

A la fin du moyen âge, les villes de l'Europe occidentale avaient un tracé procédant de l'empirisme pur. Il n'y avait vraiment que les bastides du Midi et quelques villes créées de toutes pièces par décret royal, comme Aigues-Mortes, qui exprimaient une volonté déterminée dans le tracé. Paris, à la veille de la Renaissance, a un tracé de rues qui n'est qu'un écheveau entremêlé avec peu de places publiques. Rien ne permettrait d'établir une comparaison avec le tracé clair et ordonné d'une ville hellénistique ou hellénistico-romaine.

Il reste évident que, malgré tout, l'ordre urbain ne réside pas forcément dans la régularité du tracé suivant le canon hellénistique, que la France fera sien et que l'Allemagne adoptera pour ses « Residenzstädte », par la suite. La cité médiévale, aussi bien que la cité grecque, est là pour le prouver. Alors que cette dernière tire sa beauté surtout d'un certain équilibre des valeurs qui réalise une harmonie de l'ensemble et que nous retrouvons à l'Acropole d'Athènes, nous trouvons le tracé irrégulier également dans les anciennes villes suisses ou italiennes, comme Berne, Genève, Bellinzone, Florence, Sienne. Ici l'action de la Renaissance se fit sentir bien plus sur les formes architecturales que sur le tracé urbain. La Renaissance, qui agit dans le domaine des arts, agit également dans le domaine politique et la conception du Prince. Le culte de la majesté royale est un apport de l'hellénistique, ainsi que la ville conçue en fonction de ce culte même.

Paris, capitale des rois de France, dont l'étoile brille d'un éclat unique au firmament de l'Europe, doit exprimer cette splendeur. « Grandeur et magnificence », dira Colbert. En 1604, on construit à Paris une des premières places monumentales, au tracé géométrique, bordée de portiques, dans la note hellénistique : la place Royale (des Vosges). Sur cette place est érigée une statue équestre de Louis XIII. Sous le règne de LouisXIV, le culte de la personne du roi prend un développement qu'il n'avait pas connu jusqu'alors. Le Louvre tend à se dresser à côté de Notre-Dame ! Cette divinisation de l'idée monarchique héritée de l'antiquité hellénistique entoure le Trône d'une magnificence exprimant sa puissance. Comme Alexandrie fut avant toute chose la ville des Ptolémée, Paris va devenir la ville du roi de France, du Roi-Soleil, et célébrer sa gloire. En 1685, Jules Hardouin-Mansard, architecte du roi, élève, sur l'ordre du duc de La Feuillade, la place des Victoires. Cette place, dans l'axe de

[1] Voir *Bulletin technique* du 9 avril 1938, page 108.

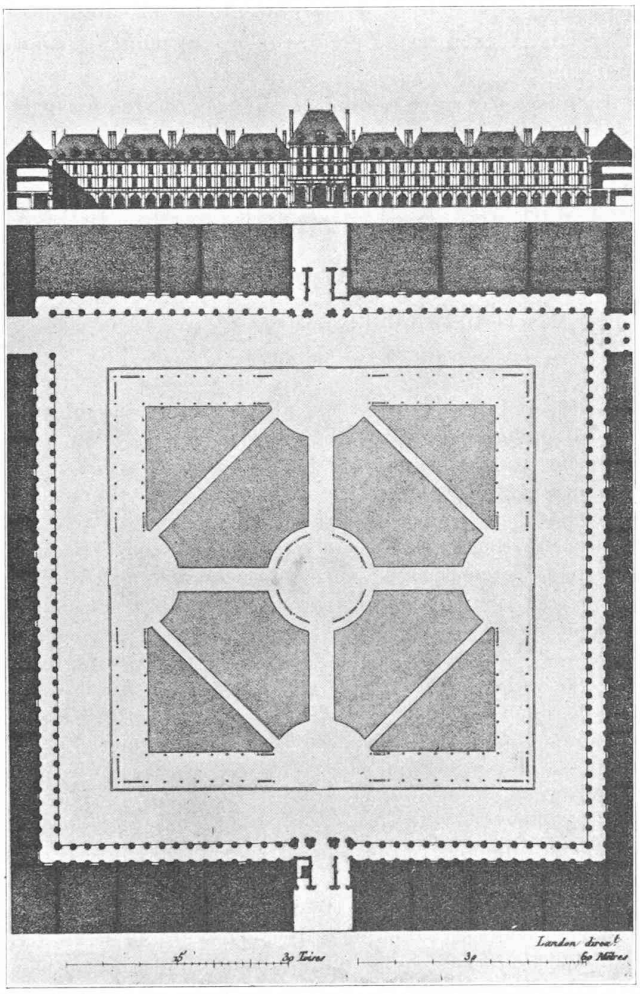

Fig. 1. — La « Place Royale », à Paris.

l'hôtel de Toulouse, ornée d'une statue de Louis XIV, est composée entièrement pour magnifier le monarque. Afin de célébrer la marche victorieuse des armées du roi sur le Rhin, l'architecte Blondel construit, dans l'esprit du triomphe romain, la Porte Saint-Denis. En 1674, la Porte Saint-Martin est reconstruite dans le même esprit suivant une étude de Pierre Bullet. Hardouin-Mansard, succédant à Louvois comme Surintendant des bâtiments, fait exécuter le projet conçu par son prédécesseur pour la construction de la place des Conquêtes (Vendôme), au centre de laquelle est dressée, en 1699, une statue équestre de Louis XIV, inaugurée avec un déploiement de pompe inouï.

Toujours ce désir de glorifier le Prince donne naissance, sous Louis XV, à la plus belle réalisation de cet art urbain que les architectes parisiens, inspirés par l'hellénistique, surent adapter en France et que le Paris des rois doit à leur goût de magnificence. A l'intersection du grand axe du Palais des Tuileries (cet axe qui deviendra par la suite l'épine dorsale de Paris) et celui amorcé par le Palais-Bourbon de l'autre côté de la Seine, on trace, en 1763, une place aux proportions grandioses qu'Ange Gabriel orne de deux compositions à colonnades aux grandes lignes classiques. Dans l'axe de la place, la rue Royale... « cette rue qui ne mène nulle part »... se trouve amorcée entre ces deux constructions et permettra plus tard d'accentuer l'axe par la construction de la Madeleine. La place fut achevée en 1772 et prit le nom de place Louis XV (de la Concorde), la statue du monarque en ornant le centre.

Dans la ville des rois le monarque s'offre sur les piédestaux du Pont-Neuf (Henri IV), de la place Royale (Louis XIII), de la place des Victoires (Louis XIV), de la place des Conquêtes (Louis XV), de la place Louis XV (Louis XV) aux hommages de ses sujets. Tous les embellissements de Paris se font en fonction du Roi et même l'hôtel des Invalides est un hommage au Roi-Soleil. L'Empire remplacera les statues renversées par la Révolution par une colonne inspirée de la colonne Trajane célébrant les victoires de Napoléon à la place Vendôme et par l'obélisque de Louxor à la place de la Concorde, toujours avec la même préoccupation.

Cette conception de l'expression de la toute-puissance du monarque produit des effets analogues à ceux produits à Alexandrie, c'est-à-dire donne naissance à une conception nouvelle du tracé urbain qui est à l'origine des grandes perspectives monumentales et des places axées permettant aux architectes français de donner toute la mesure de leur savoir; ainsi l'Arc de l'Etoile dans l'axe des Champs-Elysées constitue le plus bel exemple de beauté grandiose. La vision de cette perspective unique au monde, fut la surprise que Haussmann réserva à Napoléon III de retour des guerres d'Italie et qui produisit sur l'empereur la plus forte impression.

C'est encore cette conception hellénistique acclimatée sur les bords de la Seine, où il se trouva des hommes qui surent en interpréter et en saisir tout l'esprit, qui permit les géniales créations de Le Nôtre, de Mansard, de Blondel, d'Ange Gabriel, gloires de l'architecture française.

La création des diverses perspectives, l'axe des Tuileries prolongé jusqu'à la porte Maillot, l'axe des Invalides, celui de l'Ecole Militaire, etc. font finalement du tracé chaotique du Paris du moyen âge un plan clair où s'expriment les grands axes, les monuments principaux, les grandes perspectives. Toute la clarté qui s'exprime dans ce plan, organisé avec une rigueur de logique toute cartésienne, traduit excellemment l'esprit français. Cette conception d'un urbanisme organisant la ville et son tracé, nous la retrouvons à Nancy, exprimée par le merveilleux ensemble d'une élégante composition formé par la place Stanislas, la place de la Carrière, dominée par le Palais du Gouvernement. Il est indéniable que, comme cela se lit au frontispice d'un de ses monuments : « Ainsi qu'un souvenir que nul autre n'efface, Du blason de ses ducs Nancy garde la trace ».

Cet urbanisme aristocratique auquel la monarchie a donné naissance, rayonna dans toute l'Europe. Les « Résidenzstädte » d'Allemagne s'inspirent des grands tracés de Versailles. Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas autrichiens, fait tracer, par les architectes parisiens Guimard et Barré, le magnifique ensemble constitué par le Parc Royal précédant le Palais des Etats du Brabant et la Place Royale à Bruxelles. Berlin créa dans le même esprit le grand tracé qui est l'épine dorsale de la ville, le « Brandenburger Thor », la « Sieges Allée », etc.

L'Angleterre reste entièrement en dehors de cette conception urbaine, malgré le faste dont s'entoure le trône. La notion du Prince sous la forme hellénistique fut toujours étrangère à la tradition britannique et le roi gouverna toujours avec un parlement. Il ne fut jamais divinisé, l'Angleterre glorifie plutôt sa puissance, sa marine, plutôt que la personne du roi, aussi aimé soit-il. Il y a là une nuance qui a ses effets et Londres ne fut jamais la ville du roi d'Angleterre comme Paris fut la ville du roi de France. La seule grande perspective monumentale de Londres est celle dans l'axe de Buckingham Palace, le « Mall » qui soit apparentée aux conceptions urbanistiques qui ont fait la grandeur monumentale

de Paris. Il est évident que le Parlement de Westminster tire ses effets de grandeur d'autres éléments, par contre l'église de Saint-Paul, qui est la plus grande église protestante, avec le Dôme de Berlin, gagnerait à se trouver, comme ce dernier, axée sur une place composée qui la ferait mieux valoir. Ceci est d'autant plus vrai que son architecture réclame une composition d'ensemble alors qu'elle serait peu désirable pour un édifice gothique.

Les cantons suisses — tout comme les provinces des Pays-Bas — restent en dehors d'un mouvement dépassant l'échelle de la vie bourgeoise qui est celle des patriciats les ayant gouvernés. Les ensembles composés, y sont rares et ne se rencontrent guère dans les tracés urbains. On trouve, par contre, quelques grandes propriétés particulières précédées de compositions à la française, d'une fine élégance, comme la Grande Rochette, la Petite Rochette et le Palais DuPeyrou, à Neuchâtel, ainsi que des propriétés de la campagne genevoise, comme la maison de Saussure, au Creux-de-Genthod.

Le XIX^e siècle, avec le Second Empire français, faisant preuve d'esprit de continuité et surtout dans le but de glorifier le régime, embellit Paris grâce aux vues grandioses du baron Haussmann, traduisant la volonté de Napoléon III. La conception hellénistico-romaine est toujours à la base du tracé, ne fût-ce déjà qu'en ce qui concerne la rue de Rivoli bordée de portiques, constituant un vis-à-vis habile aux Palais du Louvre. On perce l'avenue de l'Opéra, à laquelle le nouvel édifice de Garnier constitue un fond de tableau. La Gare de l'Est se trouve terminer le boulevard Sébastopol.

La cité monarchique de la Renaissance et sa survivance, avec toute la splendeur et les tracés monumentaux qui l'accompagnent représente un aspect particulier de l'urbanisme, qui n'est plus aujourd'hui le centre des préoccupations de l'architecte-urbaniste. A côté de l'urbanisme esthétique du XVII^e siècle, est apparu un urbanisme hygiénique, un urbanisme social, un urbanisme de la circulation, pour lesquels la cité démocratique de nos jours demande une solution. Aujourd'hui l'urbaniste est amené à s'occuper non seulement de « Städtebau », mais de tout ce que le mot « urbanisme » embrasse, c'est-à-dire l'organisation de la cité moderne conformément à toutes les données de la vie actuelle.

Il reste évident que cette époque, qui ne demandait à ses architectes que de créer de la beauté, et il faut dire qu'ils le firent avec génie, fut une époque bénie de l'art architectural. Les tracés d'Ange Gabriel, de Hardouin-Mansard, de Le Nôtre forcent notre admiration pour cet urbanisme aristocratique qui leur permit de donner toute la mesure de leur talent et de leur savoir.

---

## Concours pour l'élaboration d'un projet de bâtiment d'école pour le quartier des Places, à Fribourg.

Concours ouvert entre les architectes établis dans le canton de Fribourg et les architectes fribourgeois établis au dehors, avant le 1^er janvier 1937.

Le programme disposait : les architectes choisiront l'emplacement de la future école. S'ils peuvent, sans inconvénients, procéder à l'implantation du bâtiment sur le terrain bordé en noir, cette implantation sera préférée. Si tel ne pouvait être la cas, les architectes procéderont alors à l'implantation du bâtiment là où ils estimeront qu'elle doit avoir lieu, la Commune se réservant alors d'acquérir la partie nécessaire de la propriété des Chemins de fer électriques de la Gruyère (terrain bordé en gris).

Une somme de *Fr. 7000* était mise à la disposition du jury pour être répartie entre 3 à 4 projets primés. Le jury était chargé de fixer le montant des primes.

Les concurrents avaient à fournir : *a*) à l'échelle de 1 : 200, un plan de situation avec indication de la construction projetée, ainsi que l'aménagement du terrain et des places de jeux ; *b*) à l'échelle de 1 : 200, les plans de tous les étages, sous-sols et combles compris, avec indication des surfaces, les élévations de 2 façades au moins et les coupes nécessaires à l'intelligence du projet ; *c*) une vue perspective ; *d*) un court mémoire renfermant le cube exact de la construction ; *e*) un devis sommaire estimé à *Fr. 48* le m³ de construction selon las calculs demandés en *d*. *(Suite, page 120)*.

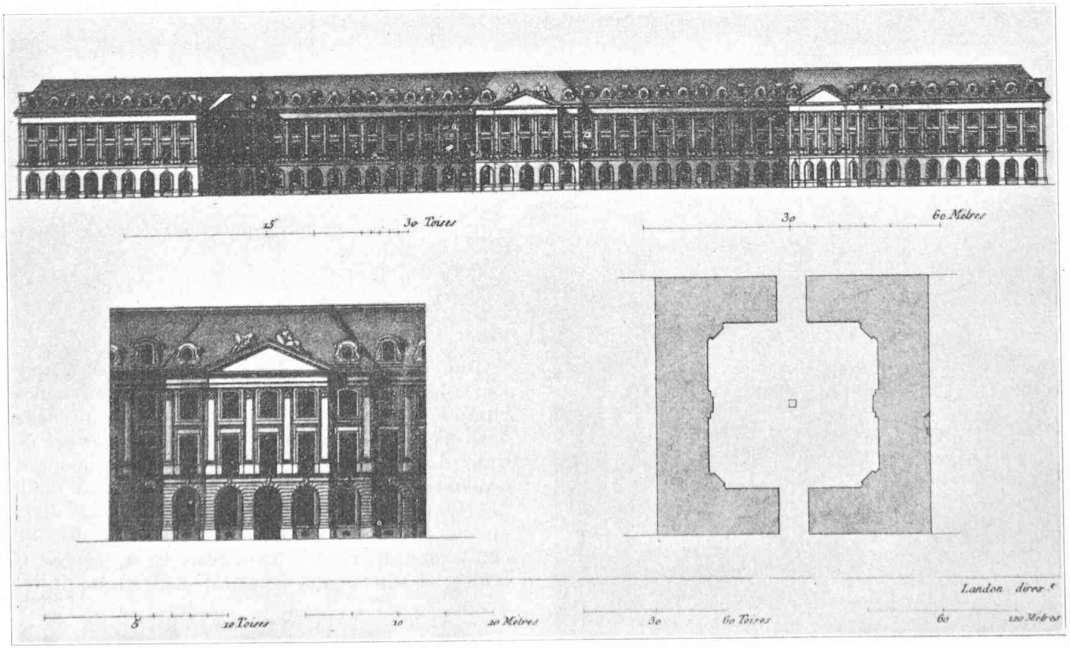


Fig. 2. — La « Place Vendôme », à Paris.